

## « Jusqu'à 70 fois 7 fois »

Heureusement que Pierre est là et qu'il nous ressemble ! Il est à la fois lumineux et inconséquent, passionné et hésitant. Il est comme nous et c'est rassurant. Car pour Jésus, il ne s'agit pas d'être des parfaits (Il le dit d'ailleurs d'une manière indirecte : « *Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait !* » (Mt 5, 48 - le futur souligne combien cela est humainement impossible et que le chemin est encore à faire !)) S'il ne s'agit pas d'être des parfaits, il s'agit en revanche pour Jésus de devenir des saints, c'est-à-dire des femmes et des hommes, des enfants, des anciens, qui vivent chaque jour un peu plus de l'amour de Dieu, de la logique de l'amour de Dieu pour qu'advienne un peu plus son Royaume. Alors il montre le chemin, en racontant des histoires. Comme l'histoire de ce roi qui veut régler ses comptes...

Pour bien en comprendre la portée, il faut réentendre la question de Pierre : « *Combien de fois devrai-je pardonner à mon frère... ? jusqu'à 7 fois ?* » C'est une question comptable, qui interroge les limites dans lesquelles le pardon doit s'exercer. Et déjà, le nombre choisi par Pierre excédait celui des rabbis et la manière de concevoir le pardon à l'époque !

C'est aussi une question qui se situe dans un cadre relationnel et pas juridique. C'est-à-dire qu'elle pose l'enjeu du lien qui m'unit à l'autre, et la manière de le réaffirmer quand il a été abîmé. Dit autrement, quand tu blesses ton frère, la vie est-elle encore possible ensemble ?

Il y a un danger à mettre sur le même plan cette dimension relationnelle et la dimension juridique. Cela revient à écraser tout discernement possible, et empêcher le nécessaire travail de justice. Je vais prendre un exemple pour me faire comprendre : Cela se passe dans le cadre de l'aumônerie des étudiants. Nous avons un échange sur le rapport de la CIASÉ<sup>1</sup> et la crise pédocriminelle qui affecte l'Eglise, bien souvent due à des prêtres. Un étudiant m'avait affirmé (et je me souviens qu'il se lève pour le dire) : « *Mon père, Dieu pardonne toujours le pécheur qui se repend sincèrement.* » Attendant une suite de sa part, il m'assure qu'il n'a rien à dire de plus. Je lui dit alors : « *Et la victime ? Comment peut-elle faire le chemin de la réparation si la justice n'est pas passée ?* »... Il resta sans voix car il n'y avait-il pas pensé. Sans doute lui avait-on présenté le pardon de Dieu comme un absolu qui ne laisse prise à rien d'autre. On sait depuis la CIASÉ que l'Eglise a choisi résolument de concilier justice divine et justice humaine. Mais en vérité, il n'y a pas d'autre chemin possible, car sinon notre parole et notre foi sont hors sol, désincarnés. Ce qui est tout de même un comble pour des chrétiens !

La réponse du Christ à Pierre ne laisse pas de doute. Dans l'ordre de l'amour, le pardon n'a pas de limite. Il doit même recouvrir les appels à la vengeance qui n'ont, eux-mêmes parfois, pas de limites. On en trouve dans la Bible ! Comme Lamek, le fils de Caïn<sup>2</sup>, qui s'honore de pouvoir se venger jusqu'à 77 fois, à une époque où on pouvait exercer une vengeance largement supérieure à l'offense ! Jésus connaissait cette histoire, mais pour lui le pardon est le moyen d'annihiler le cycle de la violence, engendré par l'envie de vengeance. A une condition toutefois : Avoir envers les autres la même mansuétude qu'à Dieu envers moi-même.

Cela nous renvoie à la prière du Notre Père. Elle porte en son cœur ce même appel à ne pas se limiter à la vengeance qui étouffe, pour s'inspirer de l'amour de Dieu dans toute notre existence : un amour sans limite ! Même notre faute, notre péché le plus grave, que nous jugeons comme tel, ne peut pas empêcher le pardon de Dieu ! « *Si ton cœur te condamne, Dieu est plus grand que ton cœur !* ».

Car il y a quelque chose de terrible à ne pas voir d'issue à son chemin de croix. Je visite ces jours-ci un jeune homme qui s'apprête à être expulsé dans son pays d'origine. Il a fait une faute, une erreur, une seule, qui lui a été fatale. « *Pourquoi je suis monté dans cette voiture ce soir-là ?* » Une faute qui l'a conduit à une

---

<sup>1</sup> La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciasé), également appelée commission Sauvé, est une commission d'enquête française créée le 8 février 2019 et dirigée par Jean-Marc Sauvé

<sup>2</sup> Cain qui avait lui-même assassiné son frère Abel, par jalousie et dépit de n'avoir pas été choisi par Dieu...

condamnation en justice : il a purgé sa peine. Une faute qui le conduit à l'expulsion du territoire français. C'est pour lui comme la mort, après 11 ans passés en France. J'ai pris le temps de lui dire qu'il y avait toujours un espoir : **une espérance sans horizon** ! L'espérance sans horizon, c'est la persévérance, et c'est la foi aussi, foi qu'il y a un chemin, un passage malgré tout qui ouvre... l'horizon !

Qu'est-ce à dire alors pour nous, sinon laisser l'amour de Dieu plonger dans les abîmes de nos obscurités. Jésus le dit à Pierre : « *C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur.* » Ce qui nous revient, c'est de laisser l'amour toucher le fond de notre cœur, c'est-à-dire le fond de notre être, les moindres recoins de notre existence. Sans cela, c'est le risque que notre Caïn intérieur ne se réveille à tout moment et ne cherche à obtenir par la force ce qu'il ne peut obtenir par l'amour.

Ne laissons pas Caïn se réveiller en nous. Il en va de notre capacité à vivre avec les autres ; il en va de la vie du monde qui semble chaque jour s'obscurcir un peu plus... Le chemin du pardon, quand il est en notre pouvoir, est un chemin de lumière. Dieu l'a ouvert pour nous et ne cesse de l'entretenir... en nous, si nous lui faisons place !

Patrick SALAÜN

